



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
**SAGUENAY-LE FJORD**

## **COMMUNIQUÉ** **Pour diffusion immédiate**

### **MISE À JOUR ÉCONOMIQUE** **Des sommes supplémentaires qui serviront au développement** **de l'économie régionale**

**Chicoutimi, le 22 novembre 2017** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) saluent les mesures proposées dans la mise à jour économique présentée par le ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão. Les investissements supplémentaires annoncés pour les infrastructures numériques permettront aux régions québécoises d'avoir un accès accru à un réseau Internet haute vitesse efficace, et ainsi, améliorer la compétitivité des entreprises.

En marge de la mise à jour économique, la FCCQ et la CCISF avaient recommandé d'investir massivement dans le développement des infrastructures numériques afin d'arriver à couvrir rapidement l'ensemble des régions québécoises. Dans un deuxième temps, il faudra appuyer les entreprises à bien intégrer la transformation numérique.

« Les infrastructures numériques représentent des outils indispensables à la croissance des entreprises et sont essentielles au développement économique du Québec et de ses régions. Il va de soi qu'un maximum d'entre elles et les consommateurs québécois puisse bénéficier d'un réseau Internet haute vitesse accessible, performant et abordable », ont affirmé Stéphane Forget, Président-directeur général de la FCCQ et Sandra Rossignol, directrice générale de la CCISF.

#### **Allègement du fardeau fiscal**

« Nous saluons le maintien de l'équilibre budgétaire ainsi que l'allègement du fardeau fiscal des contribuables, qui permettra d'augmenter le revenu disponible des ménages québécois. Même si l'économie du Québec se porte bien, il faudra demeurer vigilant, adopter une approche équilibrée et être préparé à affronter les incertitudes économiques puisque les prévisions laissent entrevoir qu'une fragilisation pourrait survenir à court terme », ont poursuivi M. Forget et Mme Rossignol.

La FCCQ et la CCISF sont d'avis que la dette publique demeure toujours préoccupante. Le gouvernement doit poursuivre ses efforts pour se donner des marges de manœuvre nécessaires, afin de résorber cette dette publique.

#### **Des mesures incitatives pour le retour au travail**

Par ailleurs, La FCCQ et la CCISF saluent l'injection de nouvelles sommes ajoutées au Plan de lutte à la pauvreté. Comme ils l'avaient recommandé, le gouvernement tire un

trait sur le principe du revenu minimum garanti afin de mettre l'accent sur des mesures incitatives à l'emploi, comme la prime au travail.

« Ces mesures auront un effet plus durable sur la lutte à la pauvreté en visant précisément les personnes ayant les plus grands besoins. Elles viennent encourager les personnes à intégrer, voire réintégrer, le marché du travail », ont soutenu M. Forget et Mme Rossignol.

La FCCQ et la CCISF s'attendent à une Stratégie nationale de la main-d'œuvre contenant des moyens requis pour répondre à l'obstacle #1 à la croissance des entreprises, la pénurie de main-d'œuvre.

D'autres mesures permettant de combler les pénuries naissantes de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail pourraient être présentées dans le budget printanier. L'augmentation des mesures incitatives à la formation en entreprise, le rehaussement important des seuils d'immigration économique et l'augmentation des services de support aux entreprises en matière de ressources humaines permettront aux entreprises de mieux faire la transition vers le nouveau marché du travail.

D'ailleurs, la FCCQ a mis en branle plusieurs projets pilotes, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale visant à aider les entreprises à faire face à ces défis. Ils mériteraient d'être pérennisés afin d'en maximiser leur impact partout à travers le Québec.

### **Le prochain budget doit également favoriser l'investissement privé**

Cette mise à jour économique a permis de déployer plusieurs mesures favorables pour les particuliers. Lors du prochain budget, la FCCQ et la CCISF s'attendent à ce que les entreprises québécoises bénéficient à cette occasion de mesures ciblées afin de stimuler l'investissement au Québec.

La FCCQ et la CCISF réitèrent leur demande de favoriser des initiatives pouvant inciter les entreprises à investir davantage dans leurs équipements afin d'améliorer significativement leur productivité. L'amortissement accéléré en est un très bon exemple et peut se faire grâce à des mesures fiscales incitatives temporaires. Cette mesure devrait toucher l'ensemble des secteurs industriels.

« L'amortissement accéléré peut inciter des entreprises à investir plus tôt que tard dans des actifs. En prévision du budget au printemps prochain, relever le taux admissible auquel les dépenses en capital admissibles sont déductibles la première année, ou encore modifier la formule de manière à ce que la dépense en capital soit entièrement amortie en deux ans sont parmi les avenues privilégiées par la FCCQ », ont conclu Stéphane Forget et Sandra Rossignol

### ***À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord***

*La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord regroupe plus de 1000 membres de la communauté d'affaires du Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle a pour mission de regrouper et défendre les acteurs économiques, afin*

*de favoriser le développement socio-économique et environnemental du Saguenay et du Fjord.*

**À propos de la FCCQ**

*Grâce à son vaste réseau de quelque 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.*

- 30 -

**Renseignements :**

**CCISF**

Karyna Tremblay

Responsable des communications et des projets spéciaux

Tél. : 418-543-5941, poste 222

Cell. : 418-815-2471

[ktremblay@ccisf.ca](mailto:ktremblay@ccisf.ca)

**FCCQ**

Anik Le Marquand

Tél. : 514-844-9571, poste 3242

Cell. : 514-502-0578

[communications@fccq.ca](mailto:communications@fccq.ca)